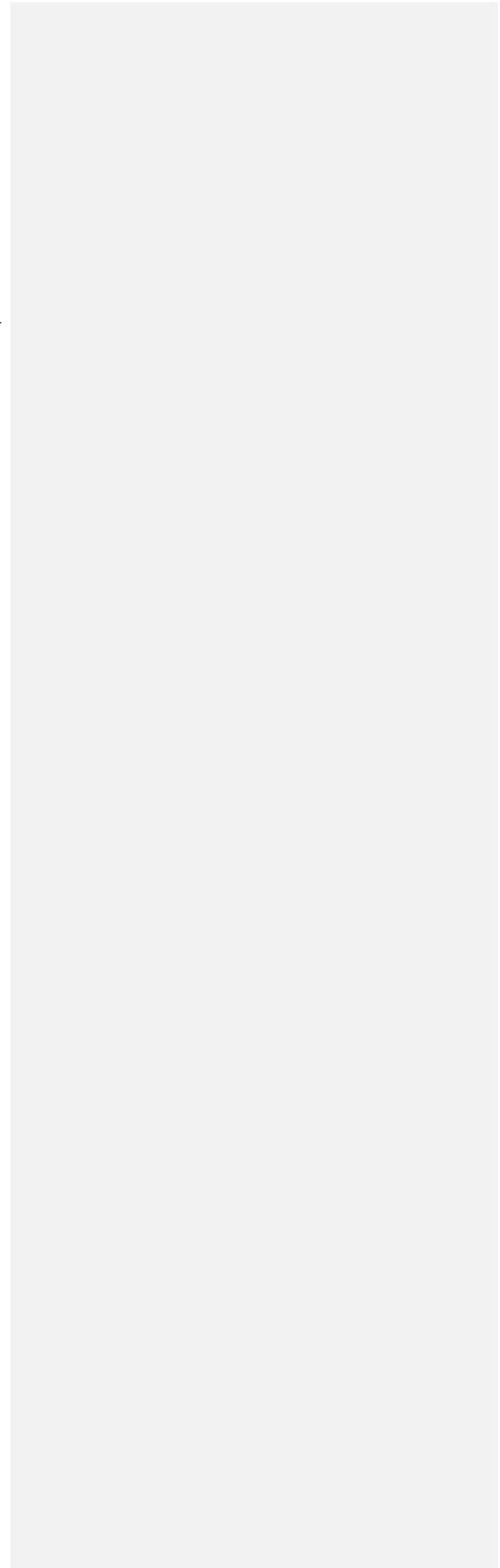


Carte européenne du handicap – Consultation publique



Introduction

L'Union compte actuellement environ 90 millions de personnes handicapées qui sont toujours confrontées à des obstacles susceptibles de les empêcher ou de les dissuader de circuler librement pour accéder à certains services, notamment parce qu'il n'existe pas de reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée entre les États membres. Cette absence de reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée peut créer des obstacles en ce qui concerne l'accès à certains services lors de voyages transfrontaliers de courte durée, y compris à des fins touristiques. À titre d'exemple, les personnes concernées sont susceptibles de ne pas pouvoir bénéficier de conditions préférentielles (avantages ou bonifications telles que prix réduits ou libre accès) fournies par certains prestataires de services dans un autre État membre de l'UE de la même manière que les personnes handicapées reconnues par cet État membre.

Pour remédier à ces problèmes, la Commission envisage une initiative facilitant la reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée dans les États membres: Carte européenne du handicap. Elle vise à assurer la libre circulation et l'égalité de jouissance des droits des personnes handicapées au sein de l'UE. Les personnes titulaires d'une carte européenne du handicap bénéficieraient des mêmes conditions préférentielles d'accès aux services pertinents dans tous les États membres, peu importe où elles ont obtenu le statut de personne handicapée.

L'initiative s'appuiera sur l'expérience du projet pilote de carte européenne du handicap et sur la carte de stationnement de l'UE pour les personnes handicapées.

Le projet pilote de carte européenne du handicap implique la reconnaissance mutuelle volontaire du statut de personne handicapée entre les États membres participants et donne accès à un certain nombre de prestations lorsqu'il s'agit d'accéder à des services dans les domaines de la culture, des loisirs, des sports et des transports. Il a été mis en place en tant que projet pilote en 2016-2018 dans huit États membres (Belgique, Chypre, Estonie, Finlande, Italie, Malte, Roumanie, Slovaquie) et reste en place après la date d'achèvement du projet.

Le modèle européen de carte de stationnement pour les personnes handicapées a été créé en 1998 par la recommandation 98/376/CE du Conseil. L'initiative n'est pas contraignante et ne prévoit qu'une harmonisation minimale sur une base volontaire, principalement en ce qui concerne la conception et la reconnaissance mutuelle de la carte de stationnement par les États membres. La carte donne accès à un certain nombre de droits de stationnement et de facilités spécifiques à chaque pays.

La présente consultation publique vous invite à donner votre avis sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées lorsqu'elles voyagent et exercent leurs droits à la libre circulation, ainsi que sur l'initiative relative à la carte européenne du handicap. Les citoyens, les organisations, les pouvoirs publics, les entreprises, les universitaires et d'autres parties prenantes sont invités à y répondre. Vous n'êtes pas tenu d'avoir une connaissance préalable des politiques européennes en matière de handicap ou de la carte européenne du handicap pour participer à cette consultation.

Nous utiliserons les conclusions de cette consultation publique pour recenser les lacunes à combler au niveau de l'UE en ce qui concerne la mobilité transfrontière et les droits de libre circulation des personnes handicapées.

Il faudra environ 20 minutes pour répondre à l'enquête.

Instructions pour répondre au questionnaire:

Pour les questions à choix multiple, veuillez mettre un «X» avant ou après l'option sélectionnée.

Veuillez envoyer le questionnaire complété à l'adresse électronique suivante: EMPL-DISABILITY-CARD@ec.europa.eu

Une version très courte et facile à lire du questionnaire (<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EuropeanDisabilityCardETR?surveylanguage=FR>) est également publiée: elle est accessible à tous, y compris aux personnes présentant des handicaps cognitifs.

Section A: Paramètres de confidentialité et protection des données

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. Dans un souci de transparence, le type de répondant [par exemple «organisation sectorielle», «organisation de défense des consommateurs» ou «citoyen(ne) de l'Union»], le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours publiés. **Votre adresse électronique ne sera jamais publiée.**

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes:

Question n° A1. Paramètres de confidentialité pour la publication de la contribution

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- **Mode anonyme:** Publication des informations relatives à l'organisation uniquement: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés tels quels. Votre nom ne sera pas publié. Veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans la contribution proprement dite si vous souhaitez rester anonyme.
- **Mode public:** Publication des informations relatives à l'organisation et au répondant: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés. Votre nom sera également publié.

Question n° A2. J'accepte les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel.

[Vous pouvez consulter ici les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel.](#)

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non

Section B: Informations vous concernant

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes:

Question n° B1. Langue de votre contribution

Votre contribution ne peut être acceptée que dans l'une des langues suivantes.

Veillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondant à la langue que vous avez choisie.

- Bulgare
- Croate
- Tchèque
- Danois
- Néerlandais
- Anglais
- Estonien
- Finnois
- Français
- gaélique
- Allemand
- Grec
- Hongrois
- Italien
- Letton
- Lituanien
- Maltais
- Polonais
- Portugais
- Roumain
- Slovène
- Slovaque
- Espagnol
- Suédois

Question n° B2. Vous répondez en tant que:

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Établissement universitaire/de recherche
- Association professionnelle
- Société/organisation d'entreprises
- Organisation de consommateurs
- Citoyen(ne) de l'UE
- Organisation de protection de l'environnement
- Ressortissant(e) d'un pays tiers
- **Organisation non gouvernementale.**
- Autorité publique
- Organisation syndicale
- Autre

Question n° B3. Données à caractère personnel

Veillez taper votre réponse pour chaque élément de la liste après les deux-points.

- **Prénom:**
- **Nom:**
- **Adresse électronique (ne sera pas publiée):**

Question n° B4. Votre âge

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Moins de 18 ans

- 18 à 30 ans
- 31 à 49 ans
- 50 à 65 ans
- Plus de 65 ans
- Je ne souhaite pas répondre

Commenté [A1]: En tant qu'ONG, le BDF n'a pas d'âge...

Question n° B5. Votre sexe

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Homme
- Femme
- Autre
- Je ne souhaite pas répondre

Commenté [A2]: En tant qu'ONG, le BDF n'a pas de genre

Question n° B6. En ce qui concerne le handicap, l'expression qui me décrit le mieux est la suivante:

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante. Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Je me considère comme une personne handicapée mais je n'ai pas de handicap ou de déficience reconnue (c'est-à-dire officiellement, conformément à la législation nationale/régionale en vigueur)
- J'ai un handicap ou une déficience reconnue (c'est-à-dire officiellement, conformément à la législation nationale/régionale en vigueur)
- Je m'occupe d'une personne handicapée (soins formels/informels)
- Je travaille avec des personnes handicapées
- J'élabore des politiques en faveur des personnes handicapées

- Je ne me considère pas comme une personne handicapée
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre

Commenté [A3]: En tant qu'ONG, le BDF n'est pas une personne en situation de handicap. La réponse "autre" est donc la meilleure, en précisant "Le BDF est une organisation représentative des personnes en situation de handicap"

Question n° B7. Pays d'origine

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante. Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Croatie
- République de Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne

- Suède
- Autre

Section C. À propos de votre organisation

Il n'est obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes que si vous avez sélectionné Une organisation en réponse à la «Question B2. Vous répondez en tant que».

Question n° C1. Pays de résidence

Veillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante. Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Croatie
- République de Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne

- Suède
- Autre

Question n° C2. Champ couvert par votre organisation

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- international
- européen
- national
- régional
- local

Question n° C3. Nom de l'organisation

Veillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.
255 caractères au maximum.

Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Question n° C4. Taille de l'organisation

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Microentreprise (de 1 à 9 salariés)
- Petite entreprise (de 10 à 49 salariés)
- Moyenne entreprise (de 50 à 249 salariés)
- Grande (250 salariés ou plus)

Question n° C5. Numéro d'inscription au registre de transparence

Veuillez vérifier si votre organisation est inscrite au [registre de transparence](#). Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent de leur plein gré les organisations cherchant à influencer sur le processus décisionnel de l'UE.

Veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

255 caractères au maximum.

Rentrer le numéro d'inscription

Section D: Définition du problème

Commenté [A4]: Définition du problème de la carte de stationnement

Votre point de vue sur les difficultés et les obstacles que rencontrent actuellement les personnes handicapées pour exercer leurs droits à la libre circulation et leur mobilité par-delà les frontières dans l'UE et pour accéder aux conditions préférentielles offertes aux personnes handicapées lorsqu'elles accèdent à certains services (dans leur pays et dans d'autres pays de l'UE).

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes, à l'exception de celles portant la mention «Autre», si vous n'avez pas d'autres informations à fournir.

Question n° D1. Selon vous, dans quelle mesure les questions suivantes constituent-elles des obstacles pour les personnes handicapées à exercer leur droit à la libre circulation et à bénéficier de prestations ou de conditions spéciales lorsqu'elles accèdent à certains services?

Question n° D1.1. Absence de reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée et/ou des cartes et certificats nationaux de handicap

Dans quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question n° D1.2. Absence d'une définition commune du handicap au niveau de l'UE

Dans quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question n° D1.3. Absence de carte européenne commune indiquant le statut de personne handicapée

Dans quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question n° D1.4. Traitement différent des non-résidents handicapés par rapport aux résidents handicapés

Dans quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A5]: Pour le BDF, quand une personne en situation de handicap se déplace dans un autre état membre de l'Union, elle doit avoir un accès aux biens et aux services aux mêmes conditions d'accès que les ressortissants du pays d'accueil.

Question n° D1.5. Fourniture limitée de conditions préférentielles offertes par certains services aux non-résidents

Dans quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A6]: Si un état membre de l'Union considère que certaines conditions préférentielles sont justifiées pour les personnes en situation de handicap "résidente", alors elles sont justifiées pour les personnes en situation de handicap venant d'autres états membres : le handicap ne connaît pas de frontières

Question n° D1.6. Manque d'informations sur/pour la reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée

Dans quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question n° D1.7. Manque d'informations accessibles au public sur les conditions préférentielles pour les personnes handicapées

Dans quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A7]: Le secrétariat comprends la proposition de la façon suivante : "Manque d'informations sur le principe même de la reconnaissance mutuelle et sur la portée concrète de ce principe pour les PSH ".
Combien de personnes en situation de handicap non-Belges comprennent effectivement que lorsqu'elles passent des vacances en Belgique, ils auront accès à certains musées parce que la Belgique en a ainsi décidé pour "les personnes en situation de handicap belges"?
A l'inverse, si une personne en situation de handicap a accès gratuitement à tous les transports en commun dans son pays, il n'en sera pas de même quand elle viendra en Belgique, simplement parce que ce n'est pas le cas pour les ressortissants belges non plus.

Commenté [A8]: La logique de l'EDC est basée sur la possibilité pour la personne de montrer son EDC, de manière volontaire, afin d'obtenir une condition préférentielle. Les conditions peuvent être différentes d'un état membre à l'autre. Elles doivent donc faire l'objet d'une information la plus exhaustive et la plus accessible.
L'option choisie dans le projet pilote EDC était d'avoir un site internet par état partenaire. Cette solution peut être maintenue, mais en tenant compte de l'accessibilité.
Dans une logique d'accessibilité et d'inclusion pour tous les citoyens européens, il serait logique que ces sites EDC nationaux soient disponible dans toute les langues officielles de l'UE... la Commission ne peut pas demander à chaque citoyen de maîtriser l'anglais...
Mais peut-on pousser la logique aussi loin ???
Si oui, ceci serait à expliciter dans la question ouverte en fin de questionnaire
A reprendre en question ouverte

Question n° D1.8. Manque d'informations accessibles au public sur les conditions préférentielles pour les personnes handicapées

Dans quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A9]: Même question que D1.7 ???
Idem dans la version anglaise
Même réponse, donc

Question n° D1.9. Autre

Pensez-vous que d'autres questions pourraient constituer des obstacles pour les personnes handicapées à exercer leur droit à la libre circulation et à bénéficier de prestations ou de conditions spéciales lorsqu'elles accèdent à certains services?
Si oui, veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

?????

Si oui, quelle mesure pensez-vous que cela peut constituer un obstacle pour les personnes handicapées?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure

Commenté [A10]: Avez-vous des suggestions ?

- Dans une très large mesure

Question n° D2. Avez-vous déjà déménagé (pour résider) dans un pays de l'UE autre que votre pays d'origine/de résidence?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non

Commenté [A11]: S'adresse aux personnes qui répondent à titre individuel.
Sauf exception, il n'y aura pas de suggestion de la part du BDF

Question n° D2.1. Si oui, avez-vous demandé que votre statut de personne handicapée soit reconnu conformément aux règles nationales?

Si vous avez répondu «Oui» à la «Question D2», veuillez choisir le choix approprié parmi les options énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non
- SANS OBJET

Question n° D2.1.1. Si oui, combien de temps a-t-il fallu pour faire reconnaître votre statut de personne handicapée et obtenir votre carte/certificat national?

Si vous avez répondu «Oui» à la «Question D2.1», veuillez choisir le choix approprié parmi les options énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Moins d'un mois
- 1 - 3 mois
- 4 - 6 mois

- 7 - 9 mois
- 9 - 12 mois
- Plus de 12 mois
- SANS OBJET

Question n° D3. Avez-vous déjà voyagé dans d'autres États membres à des fins touristiques ou à d'autres fins pendant moins de 3 mois?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non

Question n° D3.1. Si oui, combien de fois avez-vous voyagé?

Si vous avez répondu «Oui» à la «Question D3», veuillez choisir le choix approprié parmi les options énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- 1 à 2 ans
- 3 à 5 ans
- 6 à 10 ans
- Plus de 10 ans

Question n° D3.2. Quelle a été la durée moyenne de vos séjours?

Si vous avez répondu «Oui» à la «Question D3», veuillez choisir le choix approprié parmi les options énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Moins d'une semaine

Commenté [A12]: La question et les réponses proposées n'ont pas de sens en français.

Dans la version anglaise le mot "ans" n'apparaît pas. Il faut donc comprendre "fois", mais sans période de temps : c'est le nombre de fois dans l'absolu...

- 1 à 3 semaines
- 1 à 3 mois
- Plus de 3 mois

Question n° D4. Selon vous, dans quelle mesure les personnes handicapées sont-elles dissuadées de voyager à l'étranger parce que leur statut de personne handicapée (ou leur document de preuve) n'est pas pleinement reconnu dans d'autres États membres?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question n° D5. Avez-vous déjà eu connaissance d'une personne handicapée dont le statut national de handicap n'a pas été reconnu dans d'autres États membres (y compris vous-même, le cas échéant)?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non

Commenté [A13]: Il est difficile de généraliser pour le BDF : tout dépend de la nécessité et de l'envie pour la personne de voyager, de chercher les solutions nécessaires et de son budget...
Les mauvaises expériences ou la manque de possibilité de préparer le déplacement sont des facteurs dissuasifs.
L'information sur ce qui existe ou pas est déterminante : savoir à l'avance quels seront les conditions permet d'intégrer et/ou de contourner les obstacles. Ne rien savoir dissuade de partir...

Si vous avez répondu «Oui» à la «Question D5», veuillez préciser.
Veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

- Pont à péage au Pays de Galle : les PSH résidents en Grande-Bretagne avaient droit à la gratuité, pas les ressortissants d'autres états membres. D'autres occurrences ?
- Gratuité à l'entrée d'un musée
- Etudiante lors de son Erasmus au Danemark, ne pouvait pas bénéficier de soutien aux personnes en situation de handicap pour l'accès aux auditoriums. Elle a fini par abandonner son programme (aurait peut-être été solutionné dans le cadre Erasmus+ → vérifier si exemple utile)
- Assistance dans les transports en commun, exemple de la STIB à Bruxelles : le système actuel de reconnaissance est tel que de facto ce ne sont que les ressortissants BE qui sont reconnus
- Autres exemples ???

Commenté [A14]: A vérifier avec Christian E. Strycker et CAWAB

Question n° D6. À votre connaissance, dans lequel des secteurs suivants les personnes handicapées d'autres États membres (non-résidents **en visite pour moins de 3 mois**) bénéficient-elles des mêmes conditions préférentielles (rabais, prix spéciaux, priorité, autres) que les résidents handicapés de votre pays ou du pays dans lequel votre organisation est établie? (plusieurs réponses possibles)

Commenté [A15]: Donc les étudiant Erasmus n'entrent pas en ligne de compte...

Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir toutes les options qui décrivent le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout des lignes correspondantes.

Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Transports publics
- Transports privés
- Stationnement
- Location de voitures
- Agences de voyages
- Tourisme
- Services de loisirs

Commenté [A16]: Que choisir ???
Transports publics certainement pas...
Aucun ???
A discuter avec VDE
Exp! : STIB problème de la preuve pour de l'assistance
Trop basé sur la bonne volonté, rien de structuré
Dans l'état actuel, en Belgique, il ne bénéficie de rien ==> on ne met rien

- Centres sportifs
- Parcs d'attraction
- Lieux et activités culturels
- Fourniture d'électricité et de gaz
- Télécommunications
- Services postaux
- Services aux entreprises (par exemple, conseil en gestion)
- la gestion des installations.
- Publicité
- Services de recrutement
- Services d'agents commerciaux
- Services fournis à la fois aux entreprises et aux consommateurs (par exemple, conseils juridiques)
- Services immobiliers
- Commerce
- Organisation de foires commerciales
- Autre

Question n° D7. Quels sont les avantages/conditions préférentiels les plus fréquents dont bénéficient les personnes handicapées?

Commenté [A17]: Aucune réponse générale pour cette série. Renvoyer vers la question ouverte en mettant lien vers le sit EDC BE
ajouter : "le questionnaire n'est pas mûr, il ne peut pas s'adresser à monsieur tout le monde"

Question D7.1 Entrée gratuite pour la personne handicapée

Commenté [A18]: Je ne sais pas comment comprendre la question et les réponses proposées, pour toute la série de question D7

Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Dans votre pays/Dans le pays où est établie votre organisation
- Autres États membres

Question D7.2 Tarif réduit pour la personne handicapée

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Dans votre pays/Dans le pays où est établie votre organisation
- Autres États membres

Commenté [A19]: Je ne sais pas comment comprendre la question et les réponses proposées

Question D7.3 Entrée gratuite pour la personne handicapée et son assistant ou accompagnateur

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Dans votre pays/Dans le pays où est établie votre organisation
- Autres États membres

Commenté [A20]: Je ne sais pas comment comprendre la question et les réponses proposées

Question D7.4 Tarif réduit pour la personne handicapée et son assistant ou accompagnateur

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Dans votre pays/Dans le pays où est établie votre organisation
- Autres États membres

Commenté [A21]: Je ne sais pas comment comprendre la question et les réponses proposées

Question D7.5 Priorité dans l'accès aux lieux, dans les files d'attente

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Dans votre pays/Dans le pays où est établie votre organisation
- Autres États membres

Commenté [A22]: Je ne sais pas comment comprendre la question et les réponses proposées

Question D7.6 Assistance en matière de soutien personnel ou technique d'assistance (fauteuils roulants, etc.)

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Dans votre pays/Dans le pays où est établie votre organisation
- Autres États membres

Commenté [A23]: Je ne sais pas comment comprendre la question et les réponses proposées

Question n° D7.7. Autre

Estimez-vous qu'il existe d'autres conditions/avantages préférentiels plus fréquents dont bénéficient les personnes handicapées? Si oui, veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

--

Si oui, veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Dans votre pays/Dans le pays où est établie votre organisation
- Autres États membres

Commenté [A24]: Je ne sais pas comment comprendre la question

Commenté [A25R24]: Peut-être reprendre "gratuité dans les transports en commun" suivi de "Autres Etats membres" ???

Commenté [A26]: Je ne sais pas comment comprendre la question et les réponses proposéesP

Question n° D8. Selon vous, dans quelle mesure les personnes handicapées sont-elles dissuadées de voyager à l'étranger ou sont-elles dans l'impossibilité d'exercer pleinement leurs droits en raison d'obstacles ou de difficultés liés à leur reconnaissance du statut de personne handicapée?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure

Question n° D9. Selon vous, dans quelle mesure les personnes handicapées sont-elles désavantagées lorsqu'elles voyagent à l'étranger en raison du manque d'accès aux conditions préférentielles offertes aux ressortissants handicapés lorsqu'elles accèdent à certains services?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question n° D10. Avez-vous déjà eu connaissance d'une personne handicapée qui s'est vu refuser l'accès à des conditions préférentielles, offertes aux ressortissants handicapés, lors de l'accès à certains services dans d'autres États membres (y compris vous-même, le cas échéant)?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non

Commenté [A27]: Recoupe le question D5...

Question D10.1 Si oui, veuillez préciser

Si vous avez répondu «Oui» à la «Question D10», veuillez préciser. Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Parce que votre carte/certificat de handicap n'a pas été reconnu
- Parce que vous n'aviez pas la carte/le certificat de handicap
- Autre

Commenté [A28]: En tant qu'organisation représentative de personnes en situation de handicap, le BDF a déjà eu des retours basés sur les deux possibilités proposée : document non reconnu ou la personne n'avait pas un document opposable (on ne voyage pas avec un formulaire A4 de x pages pour justifier de son handicap en de multiples occasions)
Donc, choisir "autre" et insérer le commentaire suivant :
le BDF a déjà eu des retours basés sur les deux possibilités proposée : document non reconnu ou la personne n'avait pas un document opposable (on ne voyage pas avec un formulaire A4 de x pages pour justifier de son handicap en de multiples occasions)

Question D10.2 Si oui, pouvez-vous estimer quelle a été votre perte financière, le cas échéant?

Si vous avez répondu «Oui» à la «Question D10», veuillez préciser. Veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

?????

Question D10.3 Si oui, avez-vous décidé d'utiliser les services malgré cela?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non

Si vous avez répondu «Oui» à la «Question D10.3», veuillez préciser. Veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

Difficile de répondre en tant qu'ONG : les deux possibilités ont déjà existé... Ainsi, l'intéressé a certainement payé pour pouvoir utiliser le Rainbow Bridge au Pays de Galle...
A l'inverse, certaines personnes ont parfois décidé de ne pas consentir la dépense par exemple pour une visite de lieu touristique...

Commenté [A29]: Impossible de répondre en tant qu'ONG : les deux possibilités existent... Ainsi, l'intéressé a certainement payé pour pouvoir utiliser le Rainbow Bridge au Pays de Galle...
Je propose de ne pas répondre et de reprendre ce qui précède dans la question ouverte finale

Commenté [A30]: Si nous ne répondons pas à la question précédente, nous n'aurons pas accès à la possibilité de réponse "ouverte".
Je propose d'expliquer en question ouverte finale

Section E Votre avis sur la carte de stationnement de l'UE

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes, à l'exception de celles portant la mention «Autre», si vous n'avez pas d'autres informations à fournir.

Question n° E1. Connaissez-vous la carte de stationnement de l'UE pour les personnes handicapées?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non

Question n° E2. Si vous disposez d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées, l'utilisez-vous?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui, je l'utilise dans mon pays
- Oui, je l'utilise dans d'autres États membres
- Oui, je l'utilise à la fois dans mon pays et dans d'autres États membres
- Non, je ne l'utilise pas
- SANS OBJET

Commenté [A31]: Réponse en tant qu'ONG

Question n° E3. Dans quelle mesure pensez-vous que la carte de stationnement de l'UE facilite la mobilité des personnes handicapées?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- **Dans une très large mesure**

Question E4 Dans quelle mesure pensez-vous que les problèmes suivants entravent la mise en œuvre de la carte de stationnement de l'UE?

Question E4.1 Différences entre les États membres en ce qui concerne les conditions attachées à la carte (par exemple, durée de validité, conditions de stationnement prioritaire, etc.)

Dans quelle mesure pensez-vous que cette question entrave la mise en œuvre de la carte de stationnement de l'UE?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- **Dans une certaine mesure**
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question E4.2 Différences dans la conception de la carte d'un État membre à l'autre

Dans quelle mesure pensez-vous que cette question entrave la mise en œuvre de la carte de stationnement de l'UE?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A32]: Choisir

La recommandation EU de 1999 propose un modèle commun. Dans les états qui ont adopté une conception proche de ce modèle, les différences n'impliquent pas d'entrave. Dans les états où les différences sont plus importantes, cela peut générer des problèmes mineurs. Le BDF n'a plus reçu de signalements de problèmes particuliers à ce propos depuis de nombreuses années.

Question E4.3 Reconnaissance limitée de la carte (délivrée par les autorités nationales ou locales) dans tous les États membres

Dans quelle mesure pensez-vous que cette question entrave la mise en œuvre de la carte de stationnement de l'UE?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A33]: Quel est le sens ?

Commenté [A34]: Les pays où la Carte européenne de stationnement n'est pas reconnue sont peu nombreux : Islande, Liechtenstein et Norvège. Les implications sont donc relativement faibles.

Question E4.4 Utilisation limitée de la carte dans l'ensemble des États membres

Dans quelle mesure pensez-vous que cette question entrave la mise en œuvre de la carte de stationnement de l'UE?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- **Faible** mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A35]: Pour l'utilisation de l'European Disability Card dans un autre Etat membre, il est recommandé de s'informer au préalable sur les conditions en vigueur dans l'Etat dans lequel on se rend. Le site internet de la Carte européenne de stationnement est assez facile d'utilisation. Est-il suffisamment accessible ???
Moyennant vérification avant le déplacement, les problèmes rencontrés sont assez réduits.

Question E4.5 Utilisation frauduleuse éventuelle de la carte

Dans quelle mesure pensez-vous que cette question entrave la mise en œuvre de la carte de stationnement de l'UE?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- **Dans une certaine** mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A36]: Les modalités de contrôle des utilisations frauduleuses de la carte restent un problème en Belgique. Un agent qui voit un véhicule stationné sur une place réservée, avec une Carte européenne de stationnement ne va pas attendre le retour du conducteur et de ses éventuels passagers pour vérification de la régularité de l'utilisation...
Le problème de la non restitution de la carte après le décès de son titulaire reste également un problème. Plusieurs solutions ont été essayées, sans réels résultats.
Mais attention, la question de l'utilisation frauduleuse de la carte ne peut remettre en question la mise en œuvre de la carte ! Je trouve cette manière de poser la question tendancieuse et dangereuse.
A reprendre en question ouverte finale

Question E4.6 Falsification éventuelle de la carte

Dans quelle mesure pensez-vous que cette question entrave la mise en œuvre de la carte de stationnement de l'UE?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- **Faible** mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A37]: Comme pour question précédente, l'existence de cas de falsifications de la carte de stationnement ne doit pas remettre en question le principe de son utilité et de son développement. Attention aux amalgames !!!
A reprendre en question ouverte finale

Question E5 Pensez-vous qu'un modèle unique de carte de stationnement de l'UE devrait être obligatoire dans l'UE?

Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- **Oui**
- Non

Commenté [A38]: La proposition du secrétariat est de répondre "oui" : un modèle unique contraignant amènerait de la clarté, éviterait les contestations et, peut-être même certaines fraudes
Cela ne remettrait pas en cause les critères de délivrance et de reconnaissance qui resteraient nationaux.

Section F: Nécessité d'une action de l'Union

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes, à l'exception de celles portant la mention «Autre», si vous n'avez pas d'autres informations à fournir.

Question F1 Dans quelle mesure estimez-vous que l'action de l'UE est nécessaire pour atteindre les objectifs suivants?

Question F1.1 Faciliter la reconnaissance mutuelle du handicap entre les États membres

Dans quelle mesure estimez-vous que l'action de l'UE est nécessaire pour atteindre cet objectif?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- **Dans une très large mesure**

Question F1.2 Faciliter l'accès aux services offrant des conditions préférentielles aux personnes handicapées dans tous les États membres

Dans quelle mesure estimez-vous que l'action de l'UE est nécessaire pour atteindre cet objectif?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure

- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question F1.3 Connaissez-vous la carte européenne de stationnement pour les personnes handicapées?

Dans quelle mesure estimez-vous que l'action de l'UE est nécessaire pour atteindre cet objectif?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question F2 Selon vous, dans quels services les personnes handicapées bénéficieraient le plus de l'égalité de traitement et quels services devraient donc être couverts par la carte? (plusieurs réponses possibles)

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir toute les options qui décrivent le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout des lignes correspondantes.

Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Transports publics
- Transports privés
- Stationnement
- Location de voitures

- Agences de voyages
- Tourisme
- Services de loisirs
- Centres sportifs
- Parcs d'attraction
- Lieux et activités culturels
- Fourniture d'électricité et de gaz
- Télécommunications
- Services postaux
- Services aux entreprises (par exemple, conseil en gestion)
- la gestion des installations.
- Publicité
- Services de recrutement
- Services d'agents commerciaux
- Services fournis à la fois aux entreprises et aux consommateurs (par exemple, conseils juridiques)
- Services immobiliers
- Commerce
- Organisation de foires commerciales
- Autre

Commenté [A39]: Suggestions ???

Section G Politiques envisageables

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes, à l'exception de celles portant la mention «Autre», si vous n'avez pas d'autres informations à fournir.

Question n° G1. Dans quelle mesure pensez-vous que la carte européenne du handicap augmenterait vos propres déplacements dans d'autres États membres de l'UE?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A40]: Le BDF estime que l'EDC faciliterait grandement les déplacements intra-Européens des personnes en situation de handicap, mais que l'augmentation globale du nombre de déplacements serait relative : un certain nombre de personnes en situation de handicap se déplacent déjà en Europe, malgré les contraintes importantes qui leur sont imposées. Il est important d'équilibrer les choses et de permettre à toutes et tous d'exercer leur droit à la mobilité européenne à égalité avec l'ensemble des citoyens européens.

Question n° G2. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant les mécanismes d'obtention de la carte européenne du handicap?

Question G2.1 Les titulaires d'une carte ou d'une attestation nationale de handicap devraient obtenir automatiquement la carte européenne du handicap

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette affirmation?
Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure

- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question G2.2 Les titulaires d'une carte ou d'une attestation nationale de handicap devraient obtenir la carte européenne du handicap sur demande, sans examen supplémentaire.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette affirmation? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question G2.3 Les titulaires d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées devraient obtenir automatiquement la carte européenne du handicap

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette affirmation? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A41]: Les deux cartes ont des rôles différents. Les critères d'attribution de la Carte européenne de stationnement sont plus stricts que ceux de l'EDC. L'automatisme de la plus restrictive vers la moins restrictive ne sert à rien, en tout cas au niveau belge.

Question G2.4 Autre

Souhaiteriez-vous ajouter toute autre déclaration concernant le mécanisme d'obtention de la carte européenne d'invalidité?
Si oui, veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

La durée de reconnaissance de l'EDC et de la carte de stationnement peut être à limitée ; il est important que l'échéance des cartes soit toujours bien visible

Autres ????

Commenté [A42]: Avez-vous d'autres réflexions ?

Si oui, dans quelle mesure êtes-vous d'accord?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question n° G3. Pensez-vous que la carte européenne du handicap devrait être gratuite?

Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Oui
- Non

Question n° G4. Selon vous, quel devrait être le format de la carte européenne du handicap? (plusieurs réponses possibles)

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir toute les options qui décrivent le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout des lignes correspondantes.

Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Format physique
- Format électronique (carte avec puce électronique)
- Format électronique (application pour appareils mobiles)
- Toutes les propositions ci-dessus
- Autre

Commenté [A43]: Ajouter commentaire après accord VDE + reprendre en question ouverte finale
Si la carte de stationnement a une durée limitée, alors l'EDC doit avoir la même durée de validité

Question n° G5. Pensez-vous qu'un éventuel format commun de carte européenne du handicap devrait comporter les caractéristiques suivantes?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- Date de validité
- Photographie
- Des dispositifs de sécurité solides pour prévenir toute utilisation frauduleuse/falsification
- Il doit être valable en combinaison avec une carte d'identité/un passeport personnel.
- Autre

Commenté [A44]: Sauf dans de rares exception (personnel du check-in dans les aéroports), seuls des agents assermentés sont habilités à demander à une personne de leur présenter leur carte d'identité.

Commenté [A45]: "Proposition à reprendre sous "autre"
Carte avec puce électronique, mention de la durée de validité, photo électronique (?), dispositif de sécurité solide (cela ne reste jamais solide très longtemps, surtout si c'est électronique...)

Question n° G6. Pensez-vous qu'un modèle commun de carte européenne du handicap faciliterait la reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée et les déplacements entre les États membres?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- **Oui**
- Non

Question n° G7. Pensez-vous que la carte européenne du handicap devrait être introduite à titre obligatoire dans tous les États membres?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

Si vous choisissez la dernière option «Autre», veuillez taper un «X» majuscule au bout de la ligne et insérer ensuite votre propre texte.

- **Oui, la carte européenne du handicap devrait être contraignante pour les États membres sans possibilité d'option.**
- Oui, la carte européenne du handicap devrait être contraignante pour les États membres, mais avec la possibilité de s'y opposer.
- Non, les États membres devraient être autorisés à participer à la carte européenne du handicap sur une base volontaire.
- Autre

Question n° G8. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord sur le fait que la carte européenne de stationnement devrait être intégrée dans la nouvelle carte européenne du handicap?

Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Tout à fait d'accord
- D'accord
- Pas d'accord
- **Pas du tout** d'accord

Commenté [A46]: Les deux outils doivent rester clairement dissociés :

- la carte européenne de stationnement doit être placée sous le pare-brise du véhicule qui a servi à conduire la personne en situation de handicap au lieu de stationnement du véhicule. La personne doit donc disposer d'une autre carte pour attester de son droit à une prestation spécifique dans un commerce, un lieu touristique...
- en Belgique les critères d'attribution de la carte européenne de stationnement sont plus stricts que ceux de l'EDC. Une carte unique poserait des problèmes de fait au niveau du contrôle du respect des règles de stationnement.

section H: Votre point de vue sur les incidences de la carte européenne du handicap

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes, à l'exception de celles portant la mention «Autre», si vous n'avez pas d'autres informations à fournir.

~~Question n° H1. Selon vous, quel devrait être le format de la carte européenne du handicap?~~

Question H1. Dans quelle mesure pensez-vous que l'EDC peut avoir les impact suivants ? (traduit depuis la version EN)

Question H1.1 Augmentation du nombre de personnes handicapées voyageant dans l'UE

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne du handicap à cet égard?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- **Dans une large mesure**
- Dans une très large mesure

Question H.2 Augmentation du nombre de personnes handicapées s'installant dans un autre État membre

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne de handicap à cet égard?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- **Pas du tout**

Commenté [A47]: Même question que la question G4

Commenté [A48R47]: Question H1. To what extent do you think the European Disability Card could have the following impacts?

- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H1.3 Augmenter la fréquence des voyages de personnes handicapées dans l'UE

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne de handicap à cet égard?
 Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A49]: Dans l'introduction, il est précisé que l'EDC s'adresse à des personnes effectuant des déplacements de "courte durée" dans un autre Etat membre. Si tel est le cas, l'impact de l'EDC faciliterait la découverte d'un autre Etat membre par l'intéressé ou l'intéressée, mais pas plus. Avec la question H1.3, la Commission laisse entendre que l'EDC pourrait générer un effet d'appel. C'est un faux problème dans le cadre du scope actuel et même s'il s'élargit à d'autres domaines, la PSH EU pourrait s'installer dans un autre Etat en raison du régime des allocations, aides, hébergements pour personnes en situation de handicap. On le voit avec les ressortissants français qui s'installent dans des structures d'accueil en Région wallonne. Ce n'est donc absolument pas lié à l'EDC et c'est un problème bien antérieur à celle-ci....
A reprendre en question ouverte finale

Commenté [A50]: Cela pourra augmenter la fréquence des voyages des personnes en situation de handicap qui en ont les moyens au niveau budgétaire. Ce n'est, malheureusement pas le cas de la majorité des personnes en situation de handicap...
 Le but de l'EDC est de lever des obstacles et d'égaliser le traitement entre citoyens européens.

Question H1.4 Augmentation du nombre de personnes handicapées voyageant dans l'UE

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne du handicap à cet égard?
 Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A51]: Cela pourra augmenter le nombre de voyages de personnes en situation de handicap, dans la mesure où elles en ont la capacité financière.

Question H1.5 Accroître la possibilité pour les personnes handicapées d'exercer pleinement leur droit de voyager dans toute l'UE

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne du handicap à cet égard?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A52]: L'EDC va accroître la possibilité. Mais cela ne signifie pas que ce sera automatiquement le cas : la faible capacité économique restera un frein important aux voyages de la majorité des personnes en situation de handicap.

Question H1.6 Améliorer l'accès aux services offrant des conditions préférentielles aux personnes handicapées lorsqu'elles voyagent dans l'UE

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne du handicap à cet égard?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H1.7 Accroître l'accès aux services culturels, de loisirs, sportifs et de voyage pour les personnes handicapées lorsqu'elles voyagent dans l'UE

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne du handicap à cet égard?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H1.8 Renforcer les compétences numériques des personnes handicapées (par exemple, réduction de la fracture numérique, utilisation accrue des services numériques, etc.)

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne du handicap à cet égard?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A53]: Cela n'a rien à voir.
Cela s'inscrit dans l'illusion que se construit la commission européenne, l'éloignant de plus en plus de la réalité de vie de beaucoup de personnes en situation de handicap.
Ce n'est effectivement pas l'EDC qui va renforcer les compétences numériques des PSH !
Est-ce qu'obliger une personne en surpoids à se peser tous les jours va la faire maigrir ? Non bien évidemment !
De même ici , renforcer les compétences numériques de la PSH passe par des formations y compris aux implications liées au recours à des solutions numériques.
Attention, par ailleurs : l'usage de l'EDC doit être simple sinon l'EDC deviendra une nouvelle barrière !
A reprendre en question ouverte finale

Question H1.9 Simplification de la reconnaissance mutuelle des conditions préférentielles pour les personnes handicapées

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne du handicap à cet égard?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H1.10 Réduction de l'offre de conditions préférentielles pour l'accès à certains services

Selon vous, quel pourrait être l'impact de la carte européenne du handicap à cet égard?
Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A54]: Je ne comprends pas la question. A vérifier avec la version anglaise du questionnaire.

Commenté [A55R54]: L'anglais n'est pas plus clair. N'est-ce pas plutôt "augmenter l'offre" ???
Si oui, comment faire pour répondre ???

Question H1.11 Autre

Pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir un autre impact?

Si oui, veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

Visibilité et identification des handicaps et des besoins qu'induit l'environnement

Déstigmatisation et réduction des préjugés

Sensibilisation du grand public

« Intérêt du monde économique » aller au devant des besoins

Développement de nouveaux services et biens

Retombées économiques

Booster la proactivité politique ; faire de l'inclusion, de l'environnement accessible, de l'Universal Design de véritables priorités

Autres ?????

Commenté [A56]: Avez-vous des suggestions ?

Si oui, quelle mesure pensez-vous que cela pourrait avoir un impact? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question n° H2. Dans quel domaine ou dans quel sens pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur les coûts suivants?

Question H2.1 Charges réglementaires (par exemple, redevances, prélèvements et taxes, etc.)

Dans quel domaine ou dans quel sens pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur ces coûts? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Diminution substantielle
- Légère diminution
- **Sans incidence**
- Légère augmentation
- Diminution substantielle

Question H2.2 Coûts d'adaptation (par exemple, coût de mise en œuvre de la carte, coût des équipements)

Dans quel domaine ou dans quel sens pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur ces coûts? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Diminution substantielle
- Légère diminution
- **Sans incidence**
- Légère augmentation
- Diminution substantielle

Commenté [A57]: Globalement, il est interpellant de voir que la Commission européenne imagine plus les coûts liés à l'EDC que les avantages !
L'inaccessibilité est un gros surcoût pour les états membres qui sont obligés de prévoir des mesures d'accompagnement, d'aides spécifiques ..., la mise en accessibilité si elle est pensée dès le début d'un projet n'a pas de surcoût !
L'EDC peut favoriser l'inclusion dans toute une série de domaines ; avec effet boule de neige sur l'architecture adaptée, l'accessibilité des transports, les programmes de formation accessibles à tous, l'accès à l'emploi facilité... Il faut aussi le mentionner dans la réponse du BDF

A reprendre en question ouverte en fin de questionnaire

Commenté [A58]: Il aurait été nécessaire de préciser dans la question pour qui les "coûts" sont considéré. Si c'est pour la personne en situation de handicap, il ne peut pas y avoir de coûts d'adaptation

Question H2.3 Coûts administratifs liés au suivi (par exemple, suivi de l'utilisation des cartes, etc.)

Dans quel domaine ou dans quel sens pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur ces coûts? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Diminution substantielle
- Légère diminution
- Sans incidence
- Légère augmentation
- Diminution substantielle

Commenté [A59]: Il aurait été nécessaire de préciser dans la question pour qui les "coûts" sont considérés. Si c'est pour la personne en situation de handicap, il ne peut pas y avoir de coûts d'adaptation. Si c'est pour les autorités publiques et pour les partenaires, il y aura des coûts d'adaptation (par exemple, coût de mise en œuvre de la carte, coût des équipements) Pour les autorités publiques, le coût sera ridicule par rapport à l'enjeu Pour les prestataires, s'il s'agit d'une carte sans puce il n'y aura pas de coût ; s'il s'agit d'une carte avec puce, il y aura le coût du lecteur
A reprendre en question ouverte finale

Commenté [A60]: Le mot aurait dû être "augmentation" !

Question H2.4 Coûts administratifs liés à l'établissement de rapports (par exemple, stockage d'informations, détention de bases de données, etc.)

Dans quel domaine ou dans quel sens pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur ces coûts? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Diminution substantielle
- Légère diminution
- Sans incidence
- Légère augmentation
- Diminution substantielle

Commenté [A61]: Suppose le recours à une carte à puce. Attention à la protection de la vie privée !

Question H2.5 Coûts liés à l'application de la législation (par exemple, inspections, traitement des plaintes, contrôle de falsification)

Dans quel domaine ou dans quel sens pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur ces coûts? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Diminution substantielle
- Légère diminution
- Sans incidence
- Légère augmentation
- Diminution substantielle

Commenté [A62]: Suppose le recours à une carte à puce. Attention à la protection de la vie privée !

Question H2.6 Coûts indirects (par exemple, augmentations de prix pour le grand public pour les services ciblés par la carte)

Dans quel domaine ou dans quel sens pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur ces coûts? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Diminution substantielle
- Légère diminution
- Sans incidence
- Légère augmentation
- Diminution substantielle

Commenté [A63]: Lire "augmentation"

Question H2.7 Autre

Pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur ces coûts?

Si oui, veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

?????

Commenté [A64]: Suggestions ???

Dans quel domaine ou dans quel sens pensez-vous que la carte européenne du handicap pourrait avoir une incidence sur ces coûts? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Diminution substantielle
- Légère diminution
- Sans incidence
- Légère augmentation
- Diminution substantielle

Question n° H3. Selon vous, quel devrait être le format de la carte européenne du handicap?

Question H3. Selon vous, dans quelle mesure pensez vous que les coûts entraînés par l'EDC affecteraient les parties prenantes suivantes ?

Question H3.1 Administrations publiques des États membres (par exemple, coûts liés à la délivrance de la carte)

Dans quelle mesure pensez-vous que les coûts engendrés par la carte européenne du handicap affecteraient ces parties prenantes? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- **Faible mesure**
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H3.2 Pouvoirs publics offrant des conditions préférentielles aux personnes handicapées

Dans quelle mesure pensez-vous que les coûts engendrés par la carte européenne du handicap affecteraient ces parties prenantes? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- **Faible mesure**
- Dans une certaine mesure

Commenté [A65]: Titre similaire à un titre précédent. Vérifier avec la version anglaise et avec la version en ligne

Commenté [A66R65]: EN : **Question H3.** To what extent do you think that the costs entailed by the European Disability Card would affect the following stakeholders?

- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H3.3 Entreprises du secteur privé — grandes entreprises (par exemple, coûts liés à l’octroi de conditions préférentielles aux touristes handicapés de l’UE)

Dans quelle mesure pensez-vous que les coûts engendrés par la carte européenne du handicap affecteraient ces parties prenantes? Veuillez choisir l’option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- **Pas du tout**
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A67]: Le coût initial sera rapidement très vite un coût qui sera compensé par des retombées économiques positives

Question H3.4 Entreprises du secteur privé — PME (par exemple, coûts liés à l’octroi de conditions préférentielles aux touristes handicapés de l’UE)

Dans quelle mesure pensez-vous que les coûts engendrés par la carte européenne du handicap affecteraient ces parties prenantes? Veuillez choisir l’option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- **Pas du tout**
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A68]: Le coût initial sera rapidement très vite un coût qui sera compensé par des retombées économiques positives

Question H3.5 Lieux et institutions culturels

Dans quelle mesure pensez-vous que les coûts engendrés par la carte européenne du handicap affecteraient ces parties prenantes? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A69]: Le coût initial sera rapidement très vite un coût qui sera compensé par des retombées économiques positives
Leur ADN est d'être ouvert à tous les publics !!!

Question H3.6 Organisations de la société civile (par exemple, coûts liés à la fourniture d'une aide à l'utilisation de la carte aux titulaires d'une carte ayant des besoins particuliers)

Dans quelle mesure pensez-vous que les coûts engendrés par la carte européenne du handicap affecteraient ces parties prenantes? Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A70]: Pas du tout. La personne en situation de handicap n'aura pas besoin d'un accompagnement pour utiliser la carte auprès de prestataires à moins qu'elle n'ait besoin d'un accompagnement spécifique. Dans ce cas, ce ne sera pas un coût lié à l'EDC mais à la situation d'autonomie de la personne

Question n° H4. Dans quelle mesure pensez-vous que les coûts engendrés par la carte européenne du handicap affecteraient votre entreprise/organisation (coûts liés à des services individuels, etc.)?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure
- SANS OBJET

Question n° H5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord (ou pas d'accord) sur le fait que l'intégration de la carte européenne du handicap et de la carte européenne de stationnement aurait les conséquences suivantes?

Question H5.1 Réduire les coûts de production et de délivrance de la carte

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord sur le fait que l'intégration de la carte européenne du handicap et de la carte européenne de stationnement aurait une telle incidence?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure

Commenté [A71]: Série de question H5 sans objet : il faut garder 2 cartes et des critères de reconnaissance distincts
A reprendre en question ouverte finale

Attention le scénario qui se dessine ne serait-il pas : une carte sans puce avec carte électronique dans un application : on laisse la carte dans sa voiture et on entre au musée avec son smartphone...

Commenté [A72]: Dans tout H5, les deux cartes sont liées

- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H5.2 Simplification des procédures de demande

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord sur le fait que l'intégration de la carte européenne de handicap et de la carte européenne de stationnement aurait une telle incidence?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H5.3 Accroître la sensibilisation et la visibilité de la carte

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord sur le fait que l'intégration de la carte européenne du handicap et de la carte européenne de stationnement aurait une telle incidence?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Commenté [A73]: Sans objet
Remarque : Actuellement les personnes en situation de handicap doivent demander l'EDC.

Question H5.4 Accroître la visibilité de la carte

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord sur le fait que l'intégration de la carte européenne du handicap et de la carte européenne de stationnement aurait une telle incidence?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Question H5.5 Réduire le risque de fraude et de falsification de la carte

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord sur le fait que l'intégration de la carte européenne de handicap et de la carte européenne de stationnement aurait une telle incidence?

Veillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez choisir une seule option, celle qui décrit le plus fidèlement votre situation, et taper un «X» majuscule au bout de la ligne correspondante.

- Pas du tout
- Faible mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une large mesure
- Dans une très large mesure

Partie I: Observations finales

Il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions suivantes si vous n'avez pas d'autres informations à fournir.

Question n° I1. Si vous souhaitez ajouter d'autres informations (entrant dans le cadre de la présente consultation), vous pouvez le faire ici.

Veuillez taper votre texte dans la cellule de tableau qui suit ce paragraphe.

1. L'idée d'intégrer la carte européenne du handicap et la carte européenne de stationnement dénote une incompréhension totale de l'utilité complémentaire des deux outils. La carte européenne de stationnement doit être placée sous le pare-brise du véhicule qui a amené la personne en situation de handicap à occuper la place de stationnement. A partir du moment où la carte est sous le pare-brise, son titulaire ne peut pas la présenter dans un commerce, un musée, une infrastructure sportive...
2. L'EDC peut faciliter la vie des PSH (ne plus devoir prouver son handicap, parfois par des procédés humiliants) mais aussi un catalyseur de l'approche « accessibilité universelle » et un moteur de la consommation économique.
3. L'utilisation de l'EDC ne doit pas créer de nouvelles barrières. Le principe de l'EDC doit être : « reconnaissance sur simple présentation »
4. Ajouter remarques spécifiques par question (voir document Word)

Question n° 12. Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre ici un document concis, par exemple un document exposant votre point de vue

La taille du fichier ne peut pas dépasser 1 Mo.
Seuls les fichiers de type pdf, txt, doc, docx, odt et rtf sont acceptés.
Veuillez noter que le document que vous téléchargerez sera publié avec vos réponses au questionnaire, qui constituent la contribution essentielle à la présente consultation publique.
Ce document, facultatif, servira de référence complémentaire pour nous aider à mieux comprendre votre point de vue.

Reprendre le document produit pour l'étude d'impact.